

Maraichage bio-intensif en traction animale

Objectifs de la formation

Optimiser sa production : gérer l'intensification des cultures dans l'espace et dans le temps
Améliorer sa productivité du travail grâce au binage de précision
Approfondir ses connaissances en traction animale
Apprendre à choisir et régler ses outils de tra

Pré-requis

débutants admis, prendre en compte qu'il ne s'agit pas d'une formation sur le dressage ou la conduite des animaux, mais bien une approche de l'itinéraire technique

Déroulé

Réglage et utilisation de la Kassine, notamment les dernières innovations
Connaître les combinaisons d'outil pour optimiser son temps
Itinéraire technique de travail du sol pour réalisation de butte et mini planches

Maraichage bio intensif sur petites surfaces en traction animale :

- les densités de culture : optimisation de l'espace
- le binage de précision : optimisation du temps de travail

Organisation et planification du travail

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 12/02/2017

Tarifs

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA

Plus de renseignements

Céline Mendes
celine.mendes@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation :
91340782734
repas tiré du sac

Dates, lieux et intervenants

13 févr 2017

09:00 - 17:00 (7hrs)

Domaine de Cassagnole
34820 Assas

Guillaume Kedryna, formateur, association PROMMATA

14 févr 2017

09:00 - 17:00 (7hrs)

Domaine de Cassagnole
34820 Assas

Guillaume Kedryna, formateur, association PROMMATA

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Commune _____

-

Courriel _____

Téléphone _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))